CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E72287** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2004

Raison sociale : JARNY SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/01/2015

Capital : 306 000

352 RUE DES POIRIERES
85150 SAINTE-FOY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2004B00975

Siret : 478 830 904 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 85 07766/

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 120080572

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 120080572

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 51 32 37 78 **Fax :** 02 51 32 51 56
Portable : 06 22 48 04 55

Responsabilité légale :
JARNY QUENTIN CO-GÉRANT / JARNY STÉPHANE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarljarny@orange.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 495 308 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 17:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.